



Martinique

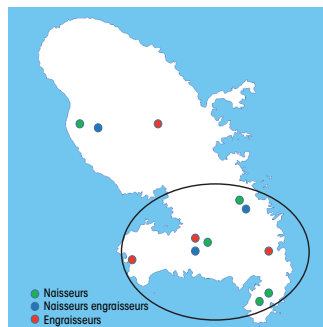


COLLECTION RÉFÉRENCES



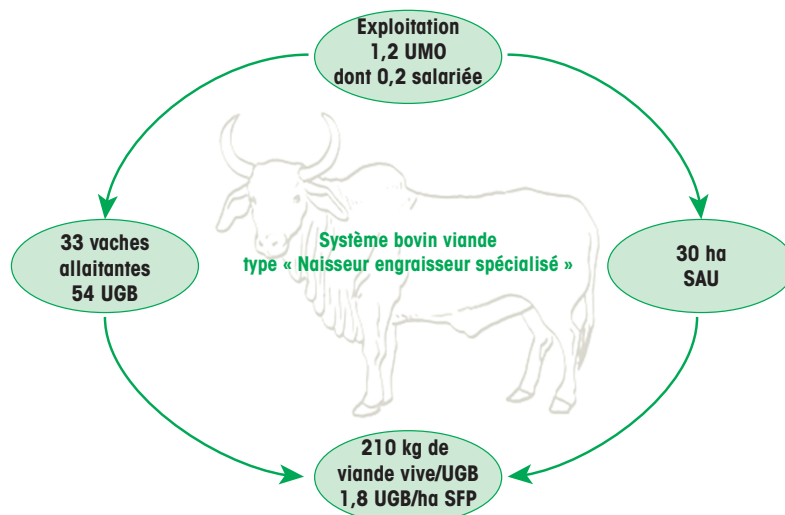
SYSTÈME BOVIN VIANDE SPÉCIALISÉ NAISSEUR ENGRAISSEUR SANS ACHAT EN MARTINIQUE

Actualisation conjoncture économique 2024



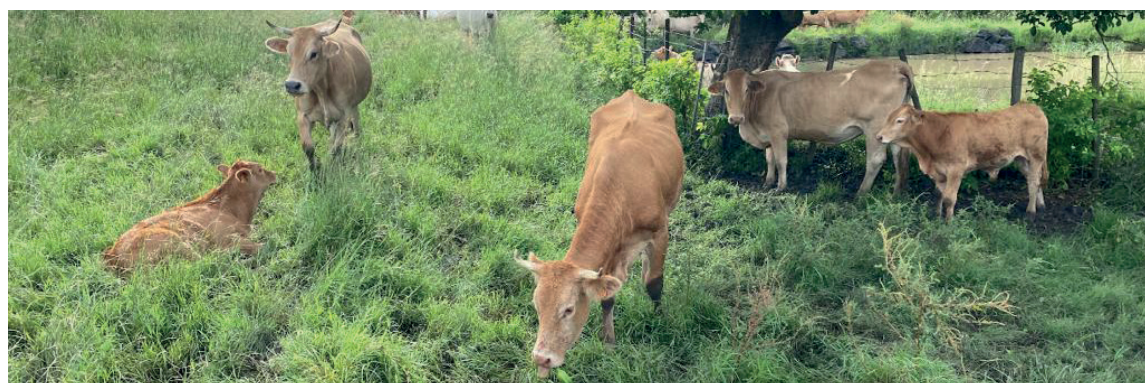
Un Cas-Type Objectif décrit le fonctionnement et traduit les résultats d'une exploitation avec un niveau relativement optimisé de fonctionnement, tel qu'il peut déjà exister sur le terrain. Ses résultats représentent des valeurs cibles locales dans un objectif de conseil et de développement. Un Cas-Type Objectif est le fruit du suivi pluriannuel de fermes et de l'expertise des conseillers de terrain. Ce système naisseur-engraisseur engraisse les veaux issus de l'exploitation. La reproduction est réalisée en monte naturelle avec un taureau de race bouchère sur des femelles Brahman ou croisées.

Ce type de conduite permet d'obtenir une meilleure conformation des veaux. Ceux-ci sont élevés au pâturage avec leur mère jusqu'au sevrage. L'engraissement se poursuit à l'herbe avec une complémentation en concentrés. La commercialisation intervient vers l'âge de 18-20 mois.



Domaine de validité du cas type

- SAU de 15 à 65 ha
- Cheptel de 15 à 70 vaches allaitantes
- Chargement de 1,5 à 3 UGB / SFP



QUELQUES ÉLÉMENTS ÉCONOMIQUES DE LA CONJONCTURE 2024

Conjoncture 2024	Prix 971	Prix 972	Métropole
Aliment JB 19% MAT (€/t)	-	580	370
Aliment BC 20% MAT (€/t)	603	-	382
Carburant gazole (€ TTC/l)	1,68	1,69	1,71
Prix de vente d'un JB (€/kg carc.)	6,10	7,22	5,20

UGB : Unité de Gros Bovin ; UMO : Unité de Main-d'Œuvre ; SAU : Surface Agricole Utile ; SFP : Surface Fourragère Principale

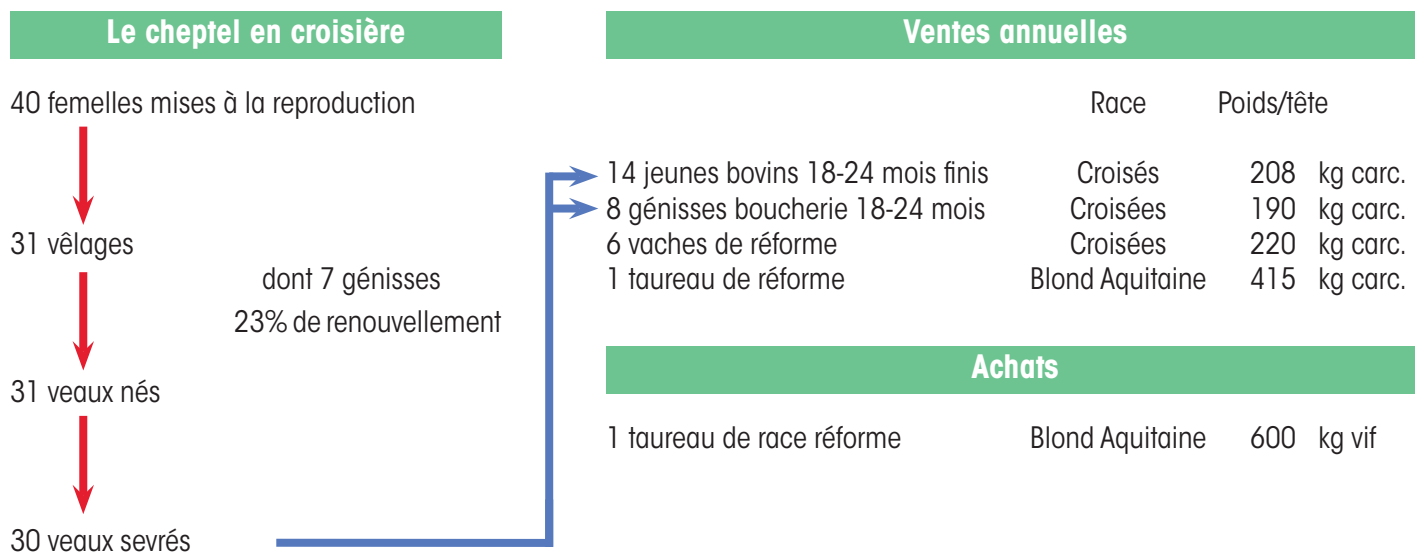


LE TROUPEAU VIANDE

33 vaches allaitantes croisées ou Brahman

54 UGB

Fonctionnement du troupeau



Les vêlages sont étalés sur l'année. Le renouvellement du troupeau s'effectue par des génisses nées sur l'exploitation ou achetées. La reproduction est assurée essentiellement en monte naturelle avec un taureau de race Brahman ou bouchère. Les animaux de boucherie sont commercialisés vers l'âge de 18-20 mois à un poids carcasse d'environ 210 kg pour les mâles et 190 kg pour les femelles. La perte d'un jeune bovin pendant la période d'engraissement est intégrée dans les résultats technico-économiques.

Performances du troupeau

Taux de gestation	78 %
Taux de veaux issus d'IA	0 %
Taux de mortalité des veaux	3 %
Taux de renouvellement	23 %
Taux de productivité numérique*	75 %
Intervalle Vêlage-Vêlage (IVV)	450 jours
UGB viande/vache allaitante	1,64
Production Brute de Viande Vive	11 390 kg vifs
soit	210 kg vifs/UGB

*Veaux sevrés ou vendus avant sevrage pour 100 femelles mises à la reproduction.
IA : Insémination Artificielle.

L'alimentation du cheptel reproducteur s'effectue exclusivement à base d'herbe. Les parcelles sont constituées de savanes améliorées (bracharia, digitaria...) exploitées en pâturage tournant.

En cas de carême sévère, l'éleveur a la possibilité d'acheter du fourrage ou d'irriguer ses parcelles s'il bénéficie du réseau d'eau agricole.

Les animaux à l'engraissement pâturent. Ils reçoivent une ration complémentaire à base de concentrés du commerce (auxquels peuvent s'ajouter des coproduits comme la banane) pour obtenir de meilleurs résultats de croissance.

Assolement et indicateurs de gestion fourragère

SFP	30 ha
SFP/SAU	100 %
Fertilisation par ha SFP	30 N
Production de viande vive/ha SFP/an	380 kg vifs
Chargement corrigé	1,8 UGB/haSFP

Les concentrés

Consommation de concentrés	17,2 T
soit	317 kg/UGB



MAT : Matière Azotée Totale

COÛT DE PRODUCTION 2024 DE L'ATELIER BOVINS VIANDE

Le coût de production d'un atelier est le résultat d'une approche « comptable » permettant d'intégrer :

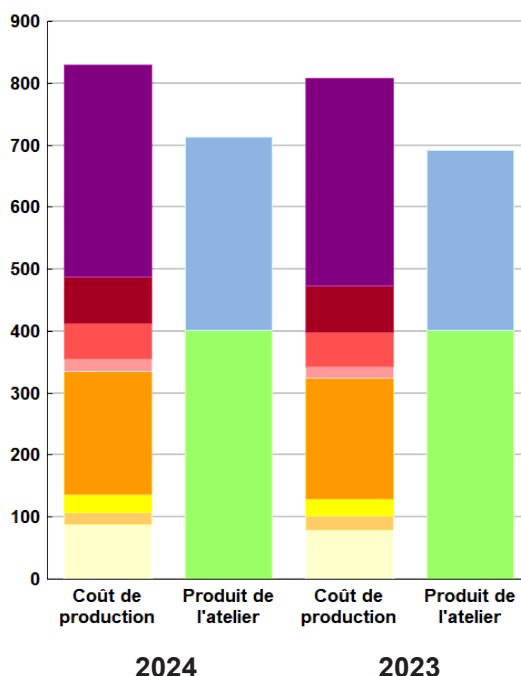
- **Les charges courantes** (intrants, services, ...) qui sont des dépenses ayant donné lieu à des flux monétaires.
- **Les amortissements** ou dépréciations du matériel, des bâtiments et des installations, qui correspondent à leur usure et obsolescence. Ces charges comptables se réfèrent au nécessaire renouvellement des immobilisations.
- **Les charges dites supplétives** visant à rémunérer les facteurs de production que l'exploitant met à la disposition de son entreprise : les terres en propriété et le travail (non salarié) consacré par l'exploitant à l'atelier de production. Dans ce cadre, la main-d'œuvre familiale est rémunérée à hauteur de 2 SMIC/UMO.



Productivité	Cas-type
Production brute de viande vive (kgvv)	11 390
Main-d'oeuvre à rémunérer (UMO)	1,20
Productivité MO rémunérée (kgvv/UMO)	9 492

	2024	2023	Ecart
	€ / 100 kg de viande vive		
Coût de production total	830	809	21,2
Travail	342	335	6,8
Foncier et capital	75	75	0,1
Frais divers de gestion	58	57	1,3
Bâtiments et installations	20	18	2,5
Mécanisation	199	194	4,8
Frais d'élevage	28	27	1,1
Approvisionnements des surfaces	20	24	-4,2
Alimentation des animaux	87	79	8,8
	€ / 100 kg de viande vive		
Produit total	714	692	22,3
Produit viande	313	291	22,3
Autres produits	0	0	0,0
Aides	401	401	0,0

€/ 100 kg de viande vive



Un coût de production supérieur au produit de l'atelier indique une rémunération de la main-d'œuvre familiale inférieure à 2 SMIC/UMO.

En conjoncture 2024, les performances technico-économiques de ce cas-type objectif ont permis une **rémunération à hauteur de 1,20 SMIC/UMO** familiale, stable par rapport à 2023. »

Document édité par l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr
Mai 2025 - Référence Idele : 0025 602 040
Réalisation : Sarah DAUPHIN
Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

Ont contribué à ce dossier :

Frédéric MARIE - CODEM - Tél : 05 96 30 02 02 - marie@codem.pro
Kévin MARIE-LOUISE BREDON - CODEM - Tél : 06 96 23 24 42 - kevin.marie-louise-bredon@codem.pro
Laurent FRANCIETTE - CA972 - Tél : 05 96 51 75 75 - laurent.franciette@martinique.chambagri.fr
Jessica PERRETTE - UEBB - Tél : 06 96 75 51 56 - osbrahman@hotmail.fr
Valérie MAROUDIN - Cap'Viande - Tél : 05 90 32 00 84 - valerie.maroudin@capviande.com
Kaïssy NARAYANINSAMY - Cap'Viande - Tél : 05 90 32 00 84 - knarayaninsamy@capviande.com
Stéphanie JOCK - Sélection Créole - Tél : 05 90 81 45 29 - selectioncreole@gmail.com
Keïla MONDUC - Sélection Créole - Tél : 05 90 81 45 29 - monduc.selectioncreole@gmail.com
Gilles SAGET - Institut de l'Élevage - Tél : 06 23 70 33 17 - gilles.saget@idele.fr
Arnault VILLARET - Institut de l'Élevage - Tél : 06 82 22 31 84 - arnault.villaret@idele.fr

RÉSEAUX DE RÉFÉRENCES EN ÉLEVAGE - POSEI FRANCE - ANTILLES-GUYANE

Les Réseaux de Références en Elevage sont un dispositif partenarial pour la production de références technico-économiques sur les systèmes d'exploitation avec élevage des Départements d'Outre-Mer. Ils associent des éleveurs, des ingénieurs et des techniciens des Chambres d'agriculture et des Organisations de Producteurs en charge du suivi de terrain, avec l'assistance technique et la coordination de l'Institut de l'Élevage, de l'IFIP et de l'ITAVI. Les Réseaux de Références sont conduits sous l'égide des Ministères de l'agriculture et de l'Outre-Mer, ainsi que de l'ODEADOM. Ils bénéficient d'un financement de l'Union Européenne dans le cadre du POSEI France.

